



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE L'ILE DE FRANCE

9 villa Thoréton - 75015 PARIS - Tél : 01.45.57.34.20 – mail : secretariat@lirtidf.org

Site internet : <https://ligue.idf-tir.org>

À Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Clubs de tir de l'Ile-de-France

N/Réf. : JD/MJN:

Paris le 12/11/2024

OBJET : BREVET FÉDÉRAL JEUNE ENCADRANT

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le BFJE participe à l'activité bénévole d'encadrement de la pratique du Tir sportif pour les jeunes licenciés. Cette formation est ouverte aux licenciés des catégories Minime 2 à Junior 3.

La durée du stage est de **deux journées**. La prochaine session aura lieu les :

DIMANCHE 23 février 2025, DIMANCHE 30 mars 2025

De 09h00 à 18h00

AT BUC

Parc des sports André Dufranne

446 av Morane Saulnier

78530 BUC

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- Les candidats devront • être licencié à la F.F.Tir depuis deux ans minimum (troisième saison sportive),
- avoir au moins 14 ans au début de la formation et présenter **une autorisation parentale pour les mineurs**,
- être titulaire du certificat de **compétences PSC1** ou équivalent (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire devant impérativement être passé avant la fin de la formation),
- être titulaire de la cible verte du dispositif « Cibles Couleurs » (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire posséder un niveau orange, la cible verte devant impérativement être passée avant la fin de la formation),
- avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription,
- avoir un **tuteur majeur (entraîneur de club diplômé actif**, c'est-à-dire ayant suivi une action de formation continue durant l'olympiade en cours).
- La formation est accessible aux tireurs en situation de handicap.
- S'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription en joignant les documents demandés au secretariat@lirtidf.org **et** rfl@lirtidf.org

Effectuer parallèlement un virement de 40,00€ à la Ligue Régionale de Tir de l'Île-de-France (IBAN ci-joint) au titre de la participation aux frais de ce stage. **La candidature ne sera prise en compte qu'à la réception du virement).**

Date limite d'inscription : Mardi 04 février 2025

Le nombre de stagiaires **étant limité à 10 personnes**, les candidats non retenus seront prévenus individuellement en priorité à l'adresse de messagerie indiquée sur la fiche d'inscription, à défaut par téléphone.

Les participants devront se munir d'une **arme à AIR COMPRIME** (pistolet et/ou carabine) de ses **munitions**, et du matériel nécessaire à la prise de notes. (lien à consulter <https://www.fftir.org/jeune-encadrant/>)

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de Formation de la Ligue

Marie-Josée NORET



Le Président

Jacques DEVILLE